



ÉDITO

LA MÉTROPOLIS DU GRAND PARIS A CINQ ANS... ET MAINTENANT ?

On a connu des anniversaires plus retentissants. Celui de la Métropole du Grand Paris (MGP), qui a fêté ses 5 ans d'existence le 1^{er} janvier 2021, est passé inaperçu. Certes, la période ne se prête pas à la bamboche, la crise sanitaire, économique et sociale éclipsant à peu près tout le reste. Mais la véritable raison de cette discrétion, c'est l'incroyable invisibilité de cette super-intercommunalité de 131 villes. Une Métropole de 7,2 millions d'habitants censée rivaliser avec les autres « *global cities* » que sont Londres, New York, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Shanghai, Los Angeles... Et pourtant, qui connaît la MGP ? L'immense majorité des Franciliens en ignorent au mieux les compétences, les actions, les élus, le périmètre... au pire l'existence-même.

Pas de quoi pavoiser, donc, pour son président, Patrick Ollier. « *Je reconnais qu'on n'en parle pas suffisamment dans l'opinion* », a déploré le maire LR de Rueil-Malmaison lors de la présentation de ses vœux, après avoir vanté les mérites de sa collectivité. À l'entendre, ils sont nombreux. Alors, pourquoi un tel manque de reconnaissance ? Voire une telle animosité ? Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, réclame la tête de la MGP. Emmanuel Macron, lui, avait promis pendant la campagne présidentielle de la renforcer ; mais plusieurs parlementaires LREM souhaitent aujourd'hui la supprimer : Guillaume Gouffier-Cha (Val-de-Marne) et Pacôme Rupin (Paris) ont déposé fin 2020 une proposition de loi visant à « *en finir avec l'échelon territorial peu lisible et inopérant qu'est la Métropole du Grand Paris* ».

Le récent ouvrage collectif « *Gouverner la métropole parisienne* » (Presses de Sciences Po), sous la direction du politiste et sociologue Patrick Le Galès, décrit une « *métropolisation inachevée* », une MGP « *mal née* » – car issue de compromis politiques –, disposant de trop faibles ressources, donc empêchée. Pour preuve, ses effectifs plafonnent à une centaine d'agents, quand ceux de la Ville de Paris dépassent les 50 000 et ceux de la Région, les 10 500. Cependant, même « *chaotiquement* », lentement mais sûrement, la MGP « *est en train d'émerger* » malgré tout, constate le directeur de recherche au CNRS Sciences Po. Il observe même que tout ne fonctionne pas forcément plus mal qu'à Londres, New York, Los Angeles ou Tokyo. De quoi relativiser les attaques.

La MGP aurait donc un avenir ? Pour mieux le garantir, Patrick Ollier plaide désormais – à l'instar de sa vice-présidente, la maire de Paris Anne Hidalgo, et de l'ex-Premier ministre Édouard Philippe, redevenu maire du Havre – pour une « *fusion [...] de la MGP avec la Métropole du Havre et les trois ports [de] l'axe de la Seine* ». Il se réjouit au passage : « *Je crois savoir que le président de la République et le Premier ministre actuel [Jean Castex] sont déterminés à aller dans ce sens.* » D'autant que la MGP siègera au conseil de surveillance du futur établissement portuaire unique HAROPA, qui réunira au 1^{er} juin 2021 les ports du Havre, de Rouen et de Paris, afin de constituer le premier port de France.

Néanmoins, quels que soient les arbitrages présidentiels, aucune réforme institutionnelle ne sera engagée dans la mandature. L'initiative hostile des deux députés LREM n'a aucune chance d'aboutir. Comme l'a indiqué la ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault, le projet de loi 4D – décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification – n'abordera pas la question de la MGP. Celle-ci pourra fêter tranquillement ses prochains anniversaires. Mais avec quel faste ?

BERTRAND GRÉCO